

Instants sublimes!

Dimanche 17 septembre 2006: nomination officielle et engagement solennel de Padre Jean-Pierre.

Instants sublimes! Ce fut comme si se faisait entendre «le chant nouveau des rachetés de la terre».

Notre détermination: «Suivre l'Agneau partout où Il ira». **JE CROIS!**

Benoît Landry

Voie de l'Amour qui se donne sans mesure

Très cher Père Pierre
ou plutôt très cher Padre Jean-Pierre,

D'une cérémonie à l'autre, on a toujours l'impression d'arriver à un sommet impossible à surpasser et pourtant, hier, nous avons atteint un nouveau sommet qui a comblé notre âme d'adoration profonde envers la Sagesse, la Miséricorde et la Bonté infinie de Dieu. Oui, son Plan d'Amour est plus qu'adorable. Il convenait vraiment de couronner le tout par le sublime «Te Deum». Quelle bonne idée d'avoir demandé à tous les prêtres de se tourner vers le Saint Sacrement à ce moment si solennel! Oui, à Dieu toute gloire, à Lui toute louange!

La cérémonie d'investiture qui t'a fait Père de l'Église de Jean sous le si beau nom de Padre Jean-Pierre m'a émerveillé par sa grande simplicité, sa haute dignité, le déroulement harmonieux des différentes parties du rituel, le silence respectueux qui régnait dans la chapelle. Les mots me manquent pour exprimer ce que j'ai vécu. C'était vraiment divin.

Comme signe distinctif, tu as reçu la Médaille miraculeuse dorée. Comme c'est beau et comme cela convient bien au Pasteur de l'Église de Jean! Ta devise si concise et si simple est la plus forte qui soit: «JE CROIS». En deux mots, tout est dit en ce qui regarde ta foi concernant le mystère de la Rédemption et celui de la Co-Rédemption. Ta foi nous affermit et nous rassure. Et que dire du rituel de la remise de l'anneau: moment émouvant entre tous! Qui mieux que ta mère pouvait te remettre cette bague en empruntant les paroles célèbres de la mère d'un Pape: «Si je n'avais pas eu cet anneau, tu n'aurais jamais eu celui-là»? La remise de la clef, l'entrée solennelle du symbole de l'Église de Jean si bien représenté sur tes armoiries..., enfin, tout avait un sens si riche et si profond et nous donne matière à méditation pour bien longtemps.

C'est la première fois que je fais un saut dans le vide avec autant de confiance. En voici les raisons: Dieu guide tout et c'est tellement palpable. De plus, notre chère Maman ne nous a jamais trompés. Et, excuse-moi de te le dire en toute franchise, le fait que le choix divin soit tombé sur toi qui, depuis tant d'années, as été buriné par la croix me pousse également à la confiance. Et si Marie-Paule nous dit que la distance entre le Ciel et la terre semble si minime maintenant, eh bien! hier, on peut dire que le Ciel était sur la terre. Oui, le Ciel a visité la terre simplement, harmonieusement, sans exaltation aucune. Au contraire, tout nous poussait au recueillement et à l'adoration.

Cher Père Pierre, ce matin, en célébrant la Sainte Messe, au moment de prier pour notre Saint-Père le Pape, je t'ai nommé aussi dans mon cœur et je le ferai toujours, espérant qu'un jour je puisse le faire à voix haute. Oui, je me ferai un devoir de prier pour toi quotidiennement. Je prie également pour que chacun de nous, Fils de Marie, puisse être pour ton cœur de Père objet de consolation! Puisse-tous nous marcher sur la voie que nous a tracée notre chère Mère: voie de l'Amour qui se donne sans mesure. Je compte également sur tes bonnes prières afin que je puisse être fidèle jusqu'au bout... et jusqu'au martyre s'il le faut.

Je m'incline avec joie et reconnaissance sous ta main bénissante de Père de l'Église de Jean.

18 septembre 2006

Père Carl Beaupré

Controverse suscitée par un premier mariage à Spiri-Maria (suite)



Spiri-Maria, 10 juin 2006 - Mariage de Marie-Hélène Têtu et de Jean-Gabriel Michaud.

Dans le précédent numéro du journal, nous avons publié la lettre qu'adressait S. Exc. Mgr Terrence Prendergast au Père Denis Laprise, le 7 juillet 2006, après que ce dernier eut célébré le mariage de son neveu, Jean-Gabriel Michaud, avec Marie-Hélène Têtu. Nous avons également publié les lettres adressées alors à Mgr Prendergast par le Père Denis, par les parents des deux jeunes époux – Guylaine et Roger Michaud, et Marie et Alain Têtu –, et par les deux époux eux-mêmes.

Le 15 août 2006, Mgr Prendergast a écrit aux nouveaux époux, de même qu'à leurs parents. Nous reproduisons ici ces lettres (la lettre adressée à Marie et Alain Têtu est semblable à celle adressée à Guylaine et Roger Michaud), que nous faisons suivre du commentaire du Père Éric Roy dans lequel ce dernier expose les raisons ayant conduit à la célébration de ce premier mariage à Spiri-Maria.

Lettre de S. Exc. Mgr Terrence Prendergast, s.j., à Marie-Hélène et Jean-Gabriel Michaud



ARCHDIOCESE
OF HALIFAX

P.O. BOX 1527 HALIFAX N.S. B3J 2Y3

Solennité de l'Assomption de Marie
Halifax, le 15 août 2006

Chers jeunes gens,

J'ai bien pris connaissance de la lettre que vous m'avez adressée après vous être, comme vous l'écrivez, «unis devant Dieu, le 10 juin 2006, en la chapelle du Centre eucharistique et marial Spiri-Maria, à Lac-Etchemin».

L'information qui vous a été donnée concernant votre engagement n'est certainement pas adéquate puisqu'elle a conduit à un geste qui est malheureusement invalide. De plus, des personnes en qui vous avez légitimement confiance vous ont fourni des moyens pour poser un geste qui vous cause du tort dans votre cheminement de foi en introduisant une contradiction fautive entre les lois de Dieu et les lois de l'Église.

Le noble idéal de vie conjugale que vous décrivez et que vous voulez poursuivre représente un beau et grand défi. Pour des personnes baptisées, la grâce du sacrement de mariage représente une aide efficace de l'amour de Dieu qui aide à parcourir ce chemin souvent difficile.

L'événement heureux de l'engagement de votre amour a été assombri par la conduite regrettable de tierces personnes qui, plus que vous, en portent la responsabilité. Je vous encourage à rencontrer un pasteur de l'Église catholique qui pourra vous aider d'une manière appropriée à quitter ce qui ne peut être qu'une impasse spirituelle.

Chers jeunes gens, je suis bien conscient que vous pouvez avoir à prendre des actions courageuses. Soyez assurés que je vous conserve dans ma prière.

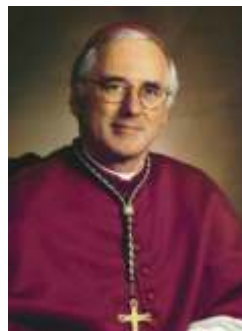
Terrence Prendergast, S.J.

Archevêque de Halifax

Commissaire pontifical pour les Fils de Marie

**Lettre de S. Exc. Mgr Terrence Prendergast, s.j.,
aux parents des nouveaux mariés:
Guylaine et Roger Michaud,
Marie et Alain Têtu (lettre semblable)**

S. Exc. Mgr Terrence Prendergast



**ARCHDIOCESE
OF HALIFAX**

P.O. BOX 1527 HALIFAX N.S. B3J 2Y3

Solennité de l'Assomption de Marie
Halifax, le 15 août 2006

Madame, Monsieur,

J'ai bien pris connaissance de la lettre que vous m'avez adressée à la suite du mariage de votre fils Jean-Gabriel Michaud avec Marie-Hélène Têtu le 10 juin dernier à Spiritus Maria.

Malheureusement, ce mariage n'a pas été accompli selon les rites de l'Église catholique, des rites qui sont nécessaires à la validité du sacrement de mariage. Affirmer que les jeunes époux «ont pris la décision de poursuivre leur route selon les lois de Dieu» après avoir été informés revient à dire que les lois de l'Église ne viennent pas de Dieu.

À l'évidence, les jeunes époux n'ont ni la formation théologique ou canonique, ni le recul historique nécessaires pour mesurer dans la vérité tous les enjeux de cette situation. Si on affirme qu'ils ont agi librement et de bonne foi, on ne peut que déplorer que ce beau projet et leur bonne intention aient été détournés par un entourage et des responsables qui les induisent en erreur.

Cette situation permet de constater que les jeunes époux ont été mal conseillés et qu'on leur a fourni, à tort, les moyens d'agir en dehors de la communion ecclésiale. Ceux qui ont agi ainsi portent une responsabilité bien plus grande que les jeunes époux qui sont plutôt victimes de l'inconduite des autres.

Avec toute la délicatesse nécessaire et pour le bien de leur vie spirituelle, il est nécessaire de faire connaître aux jeunes époux toute la vérité sur ce qui s'est produit à Lac-Etchemin le 10 juin dernier.

Souhaitant que vous accorderez à cette lettre la réflexion qu'elle demande sous la mouvance de l'Esprit Saint qui est source de l'unité de l'Église, je vous assure de ma prière pour les jeunes époux et pour vous.

Terrence Prendergast, S.J.

Archevêque de Halifax

Commissaire pontifical pour les Fils de Marie

**Commentaire du Père Éric Roy
sur les lettres de S. Exc. Mgr Prendergast
aux époux et aux parents**

Père Éric Roy



UNE SOLLICITUDE DÉCONCERTANTE

En lisant ces lettres adressées aux nouveaux mariés et à leurs parents respectifs, nous ne pouvons que nous interroger sur la véritable sollicitude de Mgr Terrence Prendergast envers les gens de l'Oeuvre. Il rejette la faute sur des personnes tierces qui, selon lui, auraient fourni aux jeunes époux des moyens d'agir en dehors de la Communion ecclésiale, clamant haut et fort l'inconduite de ces personnes. Son geste de refus était-il juste envers les époux qui exprimaient un désir de s'unir devant Dieu? Le Père Denis était-il inapte pour qu'on lui refuse de bénir le mariage de ces deux jeunes gens? À ces deux questions, nous ne pouvons répondre que par une troisième question: de quelle façon Mgr Prendergast exerce-t-il sa sollicitude pour les âmes?

LA VÉRITÉ QUI ACHOPPE

Il est surprenant que Mgr Prendergast n'arrive pas à réaliser qu'il a lui-même provoqué injustement toute cette situation. Celle-ci, en effet, n'aurait jamais eu lieu si un vrai désir d'unité avait été au cœur de sa démarche. Celui qui cherche vraiment l'unité n'oppose pas des refus à des demandes légitimes; celui qui cherche l'unité cherche aussi et surtout la vérité... Or, ce n'est pas la vérité qui a été la préoccupation de Mgr Prendergast tant dans ce dernier épisode que pendant l'accomplissement de son mandat auprès des Fils de Marie et de l'Oeuvre en général. Nous en avons eu la preuve tant de fois.

Nous pouvons alors nous poser la question suivante: Quelle est donc cette vérité qui fait peur, (suite à la page 19)

Tout est beau et simple avec le bon Dieu!

Quelle belle fin de semaine!... C'était au-delà de notre imagination: simplicité, beauté, touchant à souhait, spécialement le moment de tendresse maternelle pour la remise de l'anneau, moment marqué par le Ciel où l'humain touche du doigt le divin. La simplicité de l'événement et tout en même temps la grandeur du moment ont ravi mon âme. Le Ciel ne se répète jamais et ne copie jamais les Oeuvres qu'il a déjà faites.

La figure du Père spirituel de l'Église de Jean est une nouvelle autorité de l'Église renouvelée, mais non pas une imitation du passé. Tout est tourné vers l'avenir tout en préservant le patrimoine du Christ et de son joyau qu'est l'Église de Pierre, mais cet événement ouvre des horizons nouveaux et des perspectives lumineuses. L'Église de Pierre est renouvelée dans l'Amour divin. Je suis émerveillé de voir la pédagogie divine, combien Dieu nous prépare doucement, lentement, mais sûrement vers les sommets du surnaturel. Tout est beau et simple avec le bon Dieu!

J'aimerais mettre, dans ma petite chapelle, les armoiries «Je crois», car nous croyons aussi, à la suite de Padre Jean-Pierre. L'anneau a été le moment le plus émouvant pour moi, car j'aime tellement le lien qui se fait avec la mère et les paroles de la maman du Père Pierre, paroles rappelant la si belle réflexion faite par la maman d'un saint. Quelle maternelle tendresse divine en tout cela, qui montre le lien entre le sacerdoce et la mère qui en a déposé le germe et qui l'a fécondé par sa vie d'oblation! Ce geste aussi, tout en respectant la place de chacun dans les rôles qu'il a à jouer au sein de l'Église de Jean, démontre l'importance de la famille et la sublimité de la vocation maternelle: conduire les âmes que le Seigneur lui a confiées et guider ses enfants à accomplir la volonté de Dieu dans leur vie. Je peux m'imaginer l'émotion ressentie par Mme Mastropietro.

Je suis tellement heureux d'avoir pu participer à un tel moment historique! Je ne sais pas comment expliquer tout l'amour surnaturel qui m'envahit en pensant au Père Pierre. Marie-Paule me disait, il y a de cela une dizaine d'années, que c'est du choc des idées que jaillit la lumière et, après avoir dit très souvent la petite prière qu'elle me demandait de dire dans les «nuits» les plus sombres: «Mon Dieu, je veux ce que Tu veux», je peux dire combien je suis heureux du lien que je ressens avec notre Padre de l'Église de Jean.

Pendant que nous nous préparions pour la messe dimanche dernier, j'avais pensé demander à Padre Jean-Pierre sa bénédiction pour tous les Fils de Marie présents et absents, ressentant combien ce moment unique faisait passer un lien surnaturel entre nous tous. Je ne l'ai pas fait, mais je sais qu'en la bénédiction qu'il nous a donnée à la fin de la célébration nous étions inclus spécialement.

Telles sont mes réflexions spontanées à la suite de la cérémonie du dimanche 17 septembre. Maintenant, mon cœur est tourné vers le moment présent, et l'avenir est une perspective de lumière, car j'ai peine à exprimer tout ce que mon cœur semble deviner des événements surnaturels qui jalonnent notre route dans les prochains mois... J'ai bien hâte de voir tout cela, mais ce qui me comble aussi, c'est la perspective de pouvoir continuer cette Église de Jean partout où nous allons.

Dans ma petite chapelle, à chaque adoration du matin, je pense à la symbiose qui se produit en allumant le cierge où l'on voit le Saint Sacrement de Spiritus Maria. Nous sommes unis à tous les adorateurs qui prient au cœur du Royaume et je suis heureux de pouvoir faire le prolongement de ce rayonnement dans un humble sous-sol où les lieux chaleureux comblent nos membres.

19 septembre 2006

Père Gilles Devaux

Un phare puissant

Les deux journées que nous avons vécues samedi et dimanche sont vraiment célestes. Les textes de dimanche ont donné un éclairage extraordinaire sur ce que nous vivons intensément. Les textes entendus contenaient plusieurs éléments déjà connus à travers *Vie d'Amour*. J'ai eu l'impression que cet ensemble de textes formait comme un immense tableau recouvert d'un voile transparent.

La lecture des textes et la mise en lumière de ces connaissances m'ont donné le sentiment très net qu'on avait levé le voile et qu'on éclairait peu à peu avec un phare puissant les détails du magnifique tableau. Le passage de l'Église de Pierre à l'Église renouvelée de Jean me fascine et je veux y adhérer de toutes mes forces et avec autant d'enthousiasme que je l'ai fait depuis toujours avec tout ce que cela comprend. Je te redis ma reconnaissance et, filialement, je te bénis.

Père Denis Laprise

Un don du ciel

Chère Marie-Paule,

Au lendemain d'une journée historique émouvante, éloquente dans son message discret, grandiose dans sa simplicité, notre action de grâce monte vers Dieu le Père qui réalise ses Desseins d'amour dans le temps qui Lui convient, à travers les croix sans nombre et les embûches placées par les hommes. La venue de «Padre Jean-Pierre» en ce temps précis de l'Histoire de l'Oeuvre est un don du Ciel. Le Ministère que Dieu lui confie avec le pouvoir des clefs relève le flambeau abandonné par Monseigneur Jean-Pierre van Lierde appelé à partager avec toi une mission sublime de premier plan.

Les événements que nous venons de vivre dans une atmosphère de profond recueillement et d'émotion me rappellent un message de Filiola qui semble s'y rapporter. Parlant de la splendeur de l'Église de Lumière, elle raconte: «*Jésus m'a laissé voir les nouveaux Apôtres avancer dans ce chemin de Lumière qui conduit dans cette Nouvelle Jérusalem (la Nouvelle Église de Lumière)... Éclairés par la lumière du Saint-Esprit, ils avancent en silence... (Celui qui les conduit) a ouvert ce Chemin, par Jésus qui vit en lui. Il porte une très grande croix, courbé sous le poids de la croix. Jésus, en sa Sainte Humanité, est tout Vivant en sa personne... (9-8-1975)*

«*De nouveau, Jésus montre à Filiola... les futurs Apôtres... (Leur Chef) ouvre une Porte formidable, comme en or, qui ouvre et conduit dans une Lumière de Lumière, plus éblouissante que mille soleils qui est la Nouvelle Église. (Le nombre, encore petit, des Apôtres nouveaux, va s'accroître rapidement). (13-8-1975)*» (Filiola, *Chemin de Lumière*, Paris, Librairie Téqui, 1975, pp. 261-262)

Si l'on associe les visions de Filiola aux indications du Ciel que tu as reçues concernant le Père Pierre, il y a lieu de croire que tout se réalise selon ses précisions. Comment ne pas être remplie de joie, d'espérance et de reconnaissance!

Merci à toi, chère Mère, qui as parcouru un si long chemin de croix avant de voir se concrétiser le Plan divin annoncé depuis 1958. Puisse-nous être de plus en plus des apôtres qui répandent la lumière sur tous les chemins en acceptant notre petite part de co-rédemption!

Sr Jeanne d'Arc Demers

Quelle belle spiritualité!

Cher Padre Jean-Pierre,

Seulement quelques mots pour vous exprimer toute notre joie à la suite de votre récente nomination. C'est le coeur rempli d'émotions et de gratitude que nous avons vécu cette cérémonie céleste. Quelle belle simplicité! Quelle belle spiritualité! Notre reconnaissance est grande à votre endroit pour votre Fiat à la Volonté de Dieu. Puisse-nous, comme vous, suivre la Dame contre vents et marées dans un amour et une fidélité sans faille, et répéter à votre suite: «Je crois.»

Stéphane et Isabelle Palud

Commentaire du Père Éric Roy (suite de la page 18)

qui paralyse Mgr Prendergast et tant d'autres autorités avant lui? C'est de constater et ensuite d'accepter que Dieu passe et veut passer par des chemins insondables qui ne sont pas les nôtres... C'est de constater qu'Il est le Maître de Son Église, et que Son Plan divin n'a pas besoin d'être approuvé par les autorités du temps. Dans l'histoire de l'Église, il en a été de même au temps de la Rédemption, il en va de même aujourd'hui en ce temps de la Co-Rédemption. C'est en vérité le mystère de la Co-Rédemption qui fait peur... et pourtant c'est le mystère de l'Unité par excellence; c'est un mystère d'Amour, de sollicitude de Dieu envers les hommes et les femmes de tous les Peuples; c'est la Vérité pour notre temps.

LES LOIS DE DIEU ET LES LOIS DE L'ÉGLISE

Mgr Prendergast nous accuse d'avoir introduit une contradiction entre les lois de Dieu et les lois de l'Église. Mais, pour nous, il n'y a réellement pas de contradiction entre les lois de Dieu et les lois de l'Église. Par contre, cela n'empêche pas les

autorités de pouvoir agir injustement même lorsqu'il s'agit d'appliquer les lois de l'Église. Cela n'empêche pas Dieu non plus d'agir comme Il le veut et quand Il le veut. Et nous croyons que c'est cela qui s'est produit dans la trame des événements entourant le premier mariage au Centre eucharistique et marial Spiri-Maria. Les autorités, en particulier Mgr Prendergast, ont agi injustement de leur côté en opposant un refus aux époux et au Père Denis Laprise. Nous le croyons, ce mariage était bel et bien dans le Plan de Dieu.

Malgré tout ce que les autorités peuvent ou pourront dire, nous sommes convaincus qu'en ce jour béni du 10 juin 2006 Dieu a généreusement donné sa grâce à deux jeunes époux afin que, par l'exemple de leur vie conjugale, ils soient un signe authentique d'unité et d'amour au sein de Son Église d'Amour!

Avec la Vierge Marie, Dame de Tous les Peuples, et toute la cour céleste, rendons grâce à Dieu, à Lui haute gloire, louange éternelle!

29 août 2006

Père Éric Roy, o. ff. m.

Des pressions exercées sur les Fils de Marie (suite)

On a vu, dans le précédent numéro du journal, les lettres adressées à deux Fils de Marie par l'Évêque du diocèse dans lequel ils sont incardinés: Mgr Gordon D. Bennett, s.j., du diocèse de Mandeville, en Jamaïque, annonçait au Père Éric Roy qu'il révoquait ses facultés pour entendre les confessions et le rappelait au diocèse; et Mgr Joseph Molinari, du diocèse de L'Aquila, en Italie, informait le Père Serge Chamberland que ce dernier n'avait plus les facultés pour exercer son ministère et il lui indiquait comment procéder pour retrouver ces facultés.

Le Père Stéphane Bouchet, Fils de Marie qui fait du ministère en France, a reçu lui aussi une lettre du diocèse de Mandeville: le 15 juillet 2006, le Diacre Dennis Hendriks lui écrivait au nom de Mgr Gordon D. Bennett pour lui annoncer qu'il n'avait plus les facultés pour l'exercice du sacerdoce et pour l'inviter à revenir au diocèse.

Peu après, le 8 août 2006, le Pape Benoît XVI a accepté la renonciation de Mgr Bennett au gouvernement pastoral du diocèse de Mandeville, en conformité avec le canon 401 §2 du Code de droit canonique.

Nous reproduisons ci-dessous la traduction de la lettre du Diacre Hendriks au Père Stéphane Bouchet, suivie de la réponse de celui-ci.

Lettre du Diacre Dennis Hendriks au Père Stéphane Bouchet, o. ff. m.



Office of the Bishop

The Roman Catholic Bishop of Mandeville

P.O. Box 8
Mandeville, Jamaica, West Indies
Tel: (876) 962-1269

15 juillet 2006

Rév. Père Stéphane Bouchet, o. ff. m.
10, route de Formerie
Bouricourt
76220 GANCOURT-SAINT-ÉTIENNE
FRANCE

Cher Père Bouchet,

Son Excellence Monseigneur Gordon D. Bennett, s.j., Évêque de notre diocèse de Mandeville dans lequel vous êtes incardiné, a su que vous ne faisiez plus de travail pastoral dans le diocèse de Beauvais, en France.

En conséquence, Son Excellence m'a demandé de vous rappeler le Règlement de notre Diocèse, publié cette année, qui réitère que les prêtres incardinés dans notre Diocèse ont les facultés canoniques «jusqu'au moment où le prêtre a définitivement quitté le territoire du diocèse». Cette limitation canonique des facultés, prévue par notre règlement diocésain, entraîne donc – étant donné que vous n'avez plus de charge canonique dans le diocèse de Beauvais – que les facultés émises par notre Diocèse pour l'exercice du sacerdoce ne s'appliquent plus à vous.

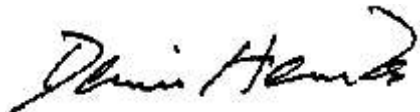
Je profite de l'occasion pour vous rappeler, de la part de notre Évêque, que l'absolution sacramentelle serait invalide si vous tentez de célébrer le sacrement de réconciliation, à moins que votre situation canonique ne soit réglée ou jusqu'à ce qu'elle le soit.

Son Excellence me prie de porter à votre attention que si vous souhaitez rester en France, il vous faudra obtenir les facultés canoniques auprès de l'Évêque de la région où vous résidez ou, bien sûr, auprès du Commissaire pontifical, Son Excellence Monseigneur Terrence Prendergast, s.j., afin d'administrer valablement le sacrement de Pénitence.

Enfin, étant donné que Son Excellence a bien l'intention de vous rappeler pour le travail apostolique dans notre Diocèse, il espère que vous lui écrirez dès que possible pour lui faire part de votre volonté d'accepter cette mission. Veuillez s'il vous plaît lui écrire personnellement.

Nous espérons recevoir de vos nouvelles et connaître vos projets d'avenir qui doivent être discutés avec notre Évêque ou avec le Commissaire pontifical.

Sincèrement en Jésus-Christ,



Rév. Dennis Hendriks, diacre
Chancelier du diocèse de Mandeville

Traduction de l'anglais

Réponse du Père Stéphane Bouchet adressée à S. Exc. Mgr Gordon D. Bennett, s.j.

Père Stéphane Bouchet



«Totus Tuus»

La Communauté des Fils de Marie

10, route de Formerie
Bouricourt
76220 Gancourt-Saint-Étienne

Bouricourt, le 22 août 2006

S. Exc. Mgr Gordon D. Bennett, S.J.
Évêque de Mandeville - Jamaïque
P.O. Box 8
Mandeville
Jamaica, West Indies

Excellence,

En ce 22 août, fête de Marie, Reine du Monde, je recevais votre lettre du 15 juillet dernier. Après une lecture attentive dans le but de vous donner une réponse claire et honnête, je me permets bien humblement d'apporter à votre connaissance quelques renseignements et vous rappeler mes engagements pris le 8 décembre 1995 avec le diocèse de Mandeville, à l'époque Vicariat apostolique.

Depuis mon retour en France en septembre 2003, bien que résidant dans le diocèse de Beauvais, je n'étais pas engagé dans le ministère pastoral, ayant été envoyé uniquement pour le service de notre Communauté religieuse. Mgr James, évêque de Beauvais, m'avait donné les facultés et, occasionnellement, j'aidais ou remplaçais mes confrères dans le ministère.

Lors de mon séjour en Jamaïque, juste avant mon ordination diaconale, j'ai signé une convention avec Mgr Paul Michael Boyle, le délégué du Supérieur général des Fils de Marie, le Père Michel Palud, et en présence du témoin de la convention, le Père Bruno Ruel. Cette convention, au paragraphe 2, stipule: «L'Évêque Ordinaire du lieu entend laisser au Supérieur général la responsabilité dudit membre de la Communauté des Fils de Marie, laissant libre cours pour les nominations même hors du diocèse dans lequel Stéphane Bouchet est incardiné.»

Étant toujours Fils de Marie, n'ayant pas la moindre idée de changer d'engagement pour le futur ou de vocation, je m'en remets complètement au paragraphe 2 de notre convention, laissant au Père Éric Roy, notre Supérieur général, toute décision regardant ma personne comme religieux et mon ministère comme prêtre. Devant Dieu, n'ayant commis aucune faute grave, je ne vois aucune raison ou motif justifiant le droit de m'enlever les facultés de célébrer le sacrement de Réconciliation. Sur ce dernier point, je m'en remets en toute conscience à la grâce de Dieu et au secours de Marie Immaculée!

Je vous remercie pour l'invitation à rejoindre le diocèse de Mandeville, mais si, dans le passé, la Divine Providence m'a conduit sur cette terre, ma vocation première est et reste celle de Fils de Marie. Mon devoir est de demeurer au service de ma Communauté dans un esprit d'humilité, de charité et de fidélité pour la Gloire de Dieu, le Triomphe du Coeur Immaculé de Marie, sans oublier le bien et le salut des âmes.

Je vous assure de mon humble prière à vos intentions et à celles du diocèse de Mandeville.

Bien vôtre en Jésus et Notre-Dame.
Respectueusement,



Père Stéphane Bouchet, o. ff. m.

c.c. À qui de droit

Un grand moment de l'histoire religieuse

Chère Marie-Paule,

Après avoir assisté à la cérémonie du 17 septembre, un seul mot me venait à l'esprit continuellement: merci! Merci pour le don total de ta vie qui nous a permis de connaître ce grand moment de l'histoire religieuse et humaine. Merci pour ton sacrifice humain qui nous permet à nouveau d'être aspirés vers le Ciel, vers la Terre Promise.

Merci au Padre Jean-Pierre et à sa famille qui, par leurs sacrifices et leur acceptation de la Grâce de Dieu, nous permettent de vivre ces Temps Nouveaux: le Temps de la Dame. Comme c'était émouvant d'assister à cette nomination qui m'a arraché des larmes et qui, encore aujourd'hui, me garde dans un esprit de petitesse et de reconnaissance!

Je me doute que cette nomination apportera beaucoup de souffrances au Padre Jean-Pierre qui devra soutenir le combat contre ceux qui ne veulent pas de cette Oeuvre divine. Je prie pour qu'il reste fidèle à sa vocation de prêtre et de premier Pasteur de l'Église de Jean. Comme le disait le chant si émouvant de Pretorius: «C'est l'Agneau de Dieu qui va mourir sur la croix», cette croix qui t'a suivie toute ta vie et qui a été ton amie la plus fidèle. Ce n'est pas surprenant que nous soyons tous invités à suivre cette même voie, la voie de la croix et de l'abandon total à la Sainte Volonté.

Merci! Merci pour cette grande grâce qui m'a été accordée d'être Chevalier de Marie, d'être fille de Marie. Je prie pour rester toujours fidèle à l'Oeuvre et à la Dame de Tous les Peuples pour qu'à l'exemple de Padre Jean-Pierre je puisse aussi dire mon «Je crois» avec autant de conviction et de force. Oh! oui, la fidélité dans mon don et mon dévouement à l'Oeuvre de Dieu. Tout pour sa Gloire!

24 septembre 2006

Lucie Beauchemin

Des faits qui marqueront l'Histoire

Quelle journée mémorable et touchante nous avons vécue le dimanche 17 septembre! Si petits que nous sommes, nous étions là, présents, nous avons vu et entendu des faits et des paroles indiqués par le Ciel et qui marqueront l'Histoire à jamais. Tout est si simple avec Dieu, Il n'a besoin que de notre obéissance et tout s'accomplit selon ses desseins, obéissance surtout de Celle et de ceux qu'Il s'est choisis. Le Ciel a élu le Père Victor pour nommer et recevoir le Père Pierre, Père de son Église renouvelée. Ses choix sont si justes et judicieux!

Je suis à relire pour la cinquième fois le *Livre blanc*. Grâce à Marie-Paule, nous pouvons contempler la splendeur du Ciel selon ce que Dieu le Père veut bien nous en dévoiler et que notre petitesse peut comprendre.

Comme le Père Pierre, nous voulons, avec la grâce de Dieu, pouvoir toujours dire et répéter: «Oui, je crois.»
Suzanne Gagné

Il est grand, le mystère de la foi!

Les cérémonies de samedi et de dimanche 16 et 17 septembre derniers furent célestes. Comment ne pas être émerveillés devant tant de beautés? Merci à tous ceux qui travaillent à préparer ces journées combantes pour les âmes. Un merci aussi spécial aux Fils de Marie qui s'oublent et travaillent sans compter pour le bien des âmes. J'ajouterai un merci filial et une grande reconnaissance à notre Maman qui nous a mérité tant de beautés spirituelles. Oui, il est grand, le mystère de la foi!
Josée Veilleux

Vous m'avez touché en plein coeur!

Quelle belle cérémonie! Une fois de plus vous m'avez touché en plein coeur! Nous avons de la difficulté à réaliser l'ampleur des événements.

Je remercie le Ciel de m'avoir permis d'être, avec toute ma petite famille, présent à ce grand moment de joie sur la terre comme au Ciel.

Félicitations à Padre Jean-Pierre!

Hugo Roy